

# PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DIPLÔME UNIVERSITAIRE & OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

## COMPOSANTE IUT D'AIX-MARSEILLE

**DURÉE :** 154 heures sur 22 jours

Périodicité : 1 semaine bloquée tous les 2 mois, à raison de 2 à 4 jours par semaine

**DATES :** 2023-2024 - cf. planning joint

**HORAIRES :** 9h-12h30 et 14h-17h30

**LIEU :** Aix-Marseille Université

Département HSE, IUT Site La Ciotat  
Avenue Maurice Sandral - 13600 La Ciotat

### COÛT (PAR PERSONNE)

**Coût d'un module :**

. Module de 4 jours : 1 250 € net de taxe

. Module de 2 jours : 750 € net de taxe

**Coût du parcours complet diplômant :**

5 069 € net de taxe

Établissement non soumis à la TVA

**ORGANISATION :** Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)

Modules capitalisables sur une durée maximale de 2 années

Session limitée à 12 personnes

### SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation formative de la formation, remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation (parcours modulaire).
- Attestation de réussite pour le DU.

### OBJECTIFS

- Former des professionnels (employeur, membre du CSE/CHSCT, personnels des ressources humaines ou personnels de santé) engagés dans l'action et la prévention des risques professionnels.
- Transmettre des connaissances complémentaires et spécialisées au carrefour de la santé, de l'homme et du travail à partir d'une présentation de modèles théoriques et d'une approche pluridisciplinaire intégrant les dimensions physiologiques, psycho-ergonomiques et juridiques.
- Exposer les conséquences des risques professionnels sur la santé et la sécurité des travailleurs et les actions de prévention susceptibles d'y remédier.

### PUBLIC

Acteurs de la prévention : fonction RH, préventeurs, référents désignés « protection & prévention », assistants sociaux du travail, gestionnaires des risques, techniciens sécurité, hygiénistes du travail... désirant compléter leur formation.

### PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Toute personne titulaire d'un bac a minima, avec une expérience souhaitée dans le domaine (soit au travers de missions HSE, de participation à des projets ou de participation aux instances représentatives du personnel) et après examen du dossier de candidature.

### PROGRAMME

- Module 1 : Aspects Juridiques en P.R.P. (4j – 28h).
- Module 2 : P.R.P. en Santé et sécurité au travail (4j – 28h).
- Module 3 : Évaluation des risques (4j – 28h).
- Module 4 : Pénibilité & Risques Psycho-sociaux (4j – 28h).
- Module 5 : Analyse du travail en situation réelle (4j – 28h).
- Module 6 : Gestion des risques liés à l'activité physique (2j – 14h).

### Les + de la formation

- **Le Département HSE a 40 ans d'expertise dans la Prévention des risques.**
- **Modules de formation proches du terrain avec des experts du domaine.**
- **Équipe pédagogique pluridisciplinaire.**
- **Étude de cas concrets.**
- **Formation flexible offrant 2 possibilités d'entrée : inscription par module de formation ou suivi de l'intégralité du parcours diplômant.**

### Responsable de la formation

M. Christophe NICOLAS,

Maître de Conférences en Risques  
Chimiques et Génie des procédés, AMU

### Renseignements & Inscriptions

valerie.ranaivoson@univ-amu.fr  
04.13.94.21.70

**Taux de satisfaction : 100%**

**Taux de réussite : NC**

**Taux d'insertion : NC**

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention.

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap.

MAJ\_04.04.23

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DIPLÔME UNIVERSITAIRE & OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation interactive associant travail en salle et investigation sur le terrain, dans laquelle les participants seront le plus souvent acteurs, mélangeant théorie et pratique.
- Analyse de pratiques professionnelles, exercices, mises en situation...
- Échanges et partages d'expériences.
- Contrôle des connaissances : à la fin de chaque module, une évaluation des compétences sera réalisée permettant de capitaliser les unités d'enseignement.
- À la fin de la formation, un document est transmis aux participants pour évaluer leur satisfaction (sous-forme de QCM).

### QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

#### Christophe NICOLAS, RESPONSABLE DE LA FORMATION

Maître de Conférences en Risques chimiques et Génie des procédés, Aix-Marseille Université  
Études des risques dans le secteur de la pétrochimie  
Département HSE (Hygiène Sécurité Environnement) de l'IUT

### L'ÉQUIPE INTERVENANTE

Jean Philippe ALBERT, Spécialiste en risques professionnels - INRS/PRAP

Véronique COTINEAU, Spécialiste en droit du travail

Sandrine GALLO, Spécialiste en risques chimiques

Laurent GRELOT, Spécialiste en ambiances physiques

Sylvain LEDUC, Ergonome Européen<sup>®</sup>, Maître de Conférences en Psychologie du Travail-Ergonomie

Cédric PAYAN, Spécialiste en Risques industriels et document unique

Laurence VRIELYNCK, Spécialiste en risque ATEX